



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

accueil des migrants en Europe

Question au Gouvernement n° 992

Texte de la question

ACCUEIL DES MIGRANTS EN EUROPE

M. le président. La parole est à Mme Laetitia Saint-Paul, pour le groupe La République en marche.

Mme Laetitia Saint-Paul. Madame la ministre chargée des affaires européennes, une tragédie humaine se noue actuellement en Méditerranée, à bord de l'*Aquarius*. Ce nouveau drame, évité de justesse, nous rappelle à quel point il est de notre devoir d'apporter une solution concrète et durable à cet enjeu.

Les autorités italiennes ont réagi très vivement à des critiques qu'elles ont considérées comme injustifiées. Elles ont ainsi fait valoir les efforts mis en place pour faire face aux flux migratoires illégaux et mettent en cause l'absence de solidarité de l'Union européenne en général et de la France en particulier.

Cette situation dramatique a donné lieu à différentes tentatives d'instrumentalisation politique,...

M. Fabien Di Filippo. De la part du Gouvernement !

Mme Laetitia Saint-Paul. ...alors que, en vérité, elle met au jour le caractère indispensable d'un renforcement de la politique migratoire européenne et prend les États européens en défaut quant à leur capacité à agir dans l'unité, l'humanité et l'efficacité.

Les réactions consternées ne suffisent plus. La proposition faite par l'Espagne est un geste humanitaire, mais elle ne peut remplacer une solution durable, consistant à organiser les secours au plus proche et, surtout, à agir en amont.

Pouvez-vous, madame la ministre, préciser les actions que le Gouvernement et le Président de la République entendent conduire pour apporter une réponse à la hauteur des enjeux, humanitaires d'abord mais aussi politiques, puisque l'absence de maîtrise concertée des flux migratoires fait le lit des mouvements populistes et anti-européens au sein même de notre continent ? Quels instruments nouveaux, quelles stratégies pouvons-nous mettre en œuvre face à ce bousculement constant du monde ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Un député non inscrit . C'était nul !

Mme Nathalie Loiseau, ministre chargée des affaires européennes. Ce commentaire est vraiment élégant !

M. le président. La parole est à Mme la ministre chargée des affaires européennes.

Mme Nathalie Loiseau, *ministre chargée des affaires européennes*. Madame la députée, la France a pleinement pris la mesure du défi auquel l'Italie est confrontée depuis plusieurs années avec des arrivées massives de migrants et de demandeurs d'asile. Depuis la prise de fonctions de ce gouvernement l'année dernière, nous avons fortement augmenté les relocalisations de demandeurs d'asile depuis l'Italie, à tel point que la France est aujourd'hui le deuxième pays européen en matière d'accueil des demandeurs d'asile relocalisés.

Aux côtés de l'Italie, nous envoyons des missions d'officiers de protection de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides pour aider les Italiens dans l'examen des demandes d'asile. Avec l'Italie, nous participons à l'opération navale Sophia pour lutter contre les trafiquants d'êtres humains et les trafiquants d'armes. Nous sommes également présents, avec l'Italie, dans l'opération Thémis pour venir en aide aux garde-côtes et aux gardes-frontières italiens. Toujours avec l'Italie, nous œuvrons à la stabilisation de la situation en Libye, sans laquelle il n'y aura aucune action efficace contre les trafiquants d'êtres humains.

C'est encore avec l'Italie, mais aussi avec l'Espagne, l'Allemagne et les pays de transit, que le Président de la République a organisé en août dernier une rencontre...

M. Fabien Di Filippo. C'est de la langue de bois !

Mme Nathalie Loiseau, *ministre*pour faire en sorte que les demandeurs d'asile n'aient plus à traverser la Libye et la Méditerranée lorsqu'on est sûr qu'ils ont un besoin immédiat de protection. Nous avons mis en place un système qui permet d'examiner les demandes d'asile depuis le Niger et le Tchad, et nous nous sommes engagés à accueillir 3 000 demandeurs d'asile ayant un besoin manifeste de protection. Nous emmenons l'ensemble de l'Union européenne à nos côtés. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

M. le président. Mes chers collègues, j'ai entendu tout à l'heure, avant l'intervention de Mme la ministre, une remarque qui ne devrait pas avoir sa place dans notre hémicycle. (*Applaudissements sur tous les bancs.*) Nous ne sommes pas ici sur les réseaux sociaux, où des gens se cachent derrière un courageux anonymat pour insulter tel ou tel. Nous sommes dans l'hémicycle, où les uns et les autres font valoir leurs arguments ; chacun peut prendre la parole pour le faire, et nul n'a besoin pour cela de s'abaisser à de telles remarques. (Mêmes mouvements.)

Données clés

Auteur : [Mme Laetitia Saint-Paul](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 992

Rubrique : Immigration

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juin 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [14 juin 2018](#)